



CONSULTATION

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Bulletin de Vote

QUESTION N° 1

SOUHAITEZ-VOUS QUE LA COMMUNE CONSACRE PLUS DE MOYENS FINANCIERS À LA SÉCURITÉ ET À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ?

OUI **NON**

QUESTION N° 2

DANS L'HYPOTHÈSE OÙ LA COMMUNE ENGAGERAIT DES MOYENS FINANCIERS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, CEUX-CI DEVRAIENT PORTER SUR :

COCHER LA CASE DE VOTRE CHOIX (*un seul choix possible sinon le vote sera nul*)

- AUGMENTATION DES EFFECTIFS DE POLICE MUNICIPALE (RECRUTEMENT D'UN 4^E POLICIER MUNICIPAL) - COÛT ANNUEL 57 000 €**
- MISE EN PLACE DE CAMÉRAS POUR SURVEILLER LES ENTRÉES DE VILLE (LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ITINÉRANTE) - COÛT ANNUEL 79 700 €**
- MISE EN PLACE DE CAMÉRAS POUR SURVEILLER LES ENTRÉES DE VILLE ET LES PRINCIPAUX ESPACES PUBLICS COMMUNAUX - COÛT ANNUEL 125 700 €**

